

## VOS LETTRES

## Non à un «super Tribunal fédéral»

« A la lecture de courrier de Euro de Ornelas (LL du 14 septembre), nous ne pouvons que constater que ce Monsieur n'a pas compris la portée de l'initiative pour «le droit suisse au lieu de juges étrangers». En effet, l'UDC ne s'attaque d'aucune manière à la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) mais bien à l'application qui en est faite et donc à la jurisprudence développée par la Cour. En revanche, ce lecteur n'a pas tort quant à l'origine et au but de cette convention qui étaient de défendre les droits de l'homme et les libertés individuelles. Or, ceux-ci sont protégés par notre Constitution depuis bien avant la ratification de la CEDH et la protection qu'elle assure dépasse celle de la CEDH. Les règles impératives de droit international primeront encore la Constitution. Le problème posé par les décisions rendues à Stras-

bourg réside dans l'éloignement et les divergences culturelles qui séparent les juges européens de la Suisse. En effet, nos juges nationaux, qui sont plus proches des parties et du litige, bénéficieraient ainsi d'une meilleure connaissance du dossier et des spécificités locales. De plus, notre système libéral est conçu pour protéger le citoyen contre les ingérences de l'Etat, tandis que les arrêts et décisions de la Cour EDH ont plutôt tendance à favoriser les prétentions des justiciables à l'encontre de ce dernier. Il est donc légitime que l'UDC s'oppose à ce que cette Cour devienne insidieusement un «super Tribunal fédéral» alors qu'elle n'a aucune légitimité démocratique. »

SÉBASTIEN BOSSEL,  
AVOCAT, PRÉSIDENT UDC BULLE/LA  
TOUR-DE-TRÈME, CANDIDAT DÉPUTÉ  
BENJAMIN PAPAUX,  
PRÉSIDENT UDC SARINE, MARLY

## La suite de la Conférence de Paris

« A la fin 2015, le monde entier a applaudi le traité de Paris lors de la COP21 et reconnu l'urgence d'agir pour protéger le climat. En Suisse aussi, le traité a été salué au-delà des clivages politiques. Pourtant, au moment de passer aux actes, notamment par le biais de l'initiative sur une «économie verte», dont les objectifs convergent avec ceux de la COP21, les belles ambitions affichées il y a peu ont fait place à toutes sortes d'excuses et autres calculs à court terme.

Si la transition écologique a un prix, l'inaction et l'utilisation majoritaire de modes de production polluants en ont aussi un. Notre dépendance aux matières premières non renouvelables constitue aussi un risque pour notre économie. Les dégâts causés à l'environne-

ment ont non seulement des conséquences financières gigantesques pour les collectivités publiques, mais aussi un impact sur la santé de la population.

L'initiative pour une «économie verte» fixe un objectif clair, ambitieux, échelonné et mesurable. Son acceptation donnera un signal fort aux investisseurs et permettra la création de nouveaux emplois dans le domaine des technologies propres. Alors que nous disposons déjà de ces technologies et que nous avons la capacité d'en développer de nouvelles, il serait irresponsable de laisser aux générations futures autant de «dettes environnementales», raison pour laquelle je dirai «oui» à l'économie verte le 25 septembre. »

BRUNO MARMIER,  
PRÉSIDENT DES VERTS  
FRIBOURGEOIS, VILLARS-SUR-GLÂNE

## Pierre-A. Page, «une inspiration»

« Nous apprenons que le conseiller national fribourgeois Pierre-André Page soutient la Stratégie énergétique 2050, à l'encontre du diktat de son parti l'UDC (La Liberté du 31 août). Ce courageux soutien laisse paraître une nouvelle fois la réelle dissension qui existe entre l'élite nationale du soi-disant «parti du peuple» et les politiciens locaux qui sont ancrés dans la réalité et qui portent une réelle importance aux intérêts de leurs électeurs. Il serait grand temps que plus de conseillers nationaux UDC fassent preuve de courage et s'engagent pour la Stratégie énergétique. Car

M. Page l'a bien compris, c'est en première ligne le peuple qui en profitera, en particulier les 35 000 agriculteurs qui se trouvent sur une liste d'attente sans fin afin de recevoir un soutien pour leurs installations solaires. M. Page est une inspiration pour ses collègues de parti. Puisse-t-il raisonner également son collègue direct, le conseiller national Jean-François Rime qui, à la tête de l'Union suisse des arts et métiers, hésite déjà à attaquer la Stratégie énergétique 2050 par un référendum. »

NICOLE CAMPONOVO,  
SECRÉTAIRE RÉGIONALE  
WWF FRIBOURG, FRIBOURG

## Vos parents ont sué pour vous...

« En 1975, on nous prédisait la faillite de l'AVS pour l'an 2000! Des jeunes mal informés (et non notre jeunesse active et responsable majoritairement) dénoncent le bien-être des retraités actuels – ces privilégiés. Stop! Maints de ces révoltés vivent chez leurs parents jusqu'à 30 ans, vont à Barcelone, Prague, ... avec easyjet, ont des activités élitaires. Tant mieux. Maints papis/mamies actuels, en 1960-1970 ne connaissait pas le terme «loisirs».

Et en 2016, ils font encore cuire la marmite de leur progéniture, gardent leurs enfants, complètent des budgets... De la décence s.v.p., de la part d'une jeunesse non représentative des réalités. Quelque 600 000 «vieux» vivent ce jour avec à peine 2800 francs par mois. Gâtés malgré vous, jeunes inconscients, soyez reconnaissants en limitant ce consumérisme indécemment. Maman et papa ont sué, se sont privés pour vous. »

FRANÇOIS ETIENNE, FRIBOURG

## VU PAR ALEX

Vers une application «light» de l'initiative UDC



## OPINION



PHILIPPE GARDAZ

## Vive les Journées du patrimoine

L'idée a été lancée par le sémillant Jack Lang, ministre de la Culture alors que François Mitterrand était président. Il s'agissait d'ouvrir au public les grands bâtiments historiques qui abritent les organes dirigeants du pays, les «palais nationaux» comme le disent nos voisins d'outre-Jura. Ce fut un succès et l'on vit de longues files de personnes attendant avant de pouvoir pénétrer dans des hôtels du XVII<sup>e</sup> ou du XVIII<sup>e</sup> siècle affectés aujourd'hui à des ministères. Ces visites permettaient d'une part de montrer la richesse extraordinaire du patrimoine immobilier et mobilier en main de la République et d'autre part de relever le prestige des autorités installées dans ces superbes locaux.

L'idée a fait son chemin. En Suisse romande, les Services culturels des différents cantons ont uni leurs efforts depuis 1993 pour organiser, début septembre, de telles journées et éditer un

livret commun fort détaillé permettant à chacun de découvrir des perles dans son canton et dans les régions voisines selon une conception large du patrimoine qui englobe bien sûr les bâtiments historiques les plus visibles, les plus connus (églises, hôtels de ville, etc.), mais aussi une série de maisons, d'aménagements, d'installations plus discrets d'un intérêt cependant certain.

## Découvrir des perles dans son canton et les régions voisines

Chaque année, un thème a été choisi. Par exemple Verre et vitrail, Les jardins, Au fil de l'eau, Les bâtiments souterrains, Pierre et béton et, cette année, Oasis des villes, oasis des champs. En

France, ces visites n'ont concerné, au début tout au moins, que des bâtiments publics alors que chez nous des propriétaires privés ont d'emblée accepté de jouer le jeu. Ainsi, le public a pu visiter entre autres la chapelle du château de Pérolles, le château de Givisiez et le couvent de la Maigrauge.

Ces Journées du patrimoine soutiennent et développent l'idée que le patrimoine, ce ne sont pas seulement les «vedettes» de l'histoire de l'art, la cathédrale Saint-Nicolas, le château de Gruyères ou l'abbaye d'Hauterive par exemple, mais aussi un ensemble de bâtiments et d'objets qui concrétisent notre culture ainsi que l'évolution de la technique et des mœurs, qui nous montre d'où l'on vient, bref qui résume la genèse de notre civilisation. Ces journées sont donc d'une grande importance pour la conscience collective de la population. Vraiment, si elles n'existaient pas, il faudrait les inventer. »



## SOUVENIRS

Fabrique à Morat, dans les années 1940-1950.

© BCU Fribourg, Fonds Hans Wildanger

## RÈGLES DU JEU

- » Les textes publiés dans la page Forum ne doivent pas dépasser 1600 signes (caractères et espaces entre les mots). Adresse complète, rue, localité et surtout numéro de téléphone (aussi valable pour les e-mails) doivent figurer sur votre envoi.
- » Les lettres envoyées à plusieurs journaux, les communiqués, les lettres ouvertes et pétitions sont refusés.
- » La rédaction rédige le titre des textes. Elle se réserve le droit de raccourcir des textes trop longs en sauvegardant l'essentiel du message et d'adapter les passages peu clairs. Tous les textes publiés sont signés du nom de l'auteur.
- » Les lecteurs ont aussi la possibilité d'envoyer des photos et des cartes postales (au format largeur) pour la rubrique «Souvenirs», à l'adresse suivante: Rédaction «La Liberté», bd de Pérolles 42, CP 208, 1705 Fribourg. Ces images leur seront retournées après publication. LIB